

Réforme du marché de l'électricité de l'UE : quels effets pour les consommateurs ?

Publié le 23 mars 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Assurer plus de stabilité des prix de l'électricité tout en accélérant l'essor des énergies renouvelables pour diminuer la consommation de gaz, c'est l'objectif de la réforme du marché de l'électricité proposée par la Commission européenne. La réforme a pour objectif aussi de mieux protéger les consommateurs.

Le 14 mars 2023, la Commission européenne a publié une [proposition de réforme du marché de l'électricité de l'Union européenne \(UE\)](#). Son objectif est triple :

- protéger les consommateurs contre les futures hausses de prix ;
- réduire l'effet de la volatilité des prix des combustibles fossiles sur les factures d'électricité ;
- accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

Pourquoi une réforme ?

L'idée de réformer l'organisation du marché est née de la **crise des prix de l'énergie** qui a secoué les marchés mondiaux à l'automne 2021 (**reprise post-Covid**) et davantage encore à partir de mars 2022 (conséquences de la **guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine**).

Comment renforcer la protection des consommateurs ?

La proposition comprend des mesures qui doivent permettre aux citoyens de **bénéficier d'un plus large choix de contrats et d'informations plus claires** :

- les fournisseurs sont tenus d'**informer les ménages sur les avantages et les risques liés aux différents types de contrats** ;
- les consommateurs peuvent, s'ils le souhaitent, **combiner des prix fixes et flexibles pour l'électricité auprès de plusieurs fournisseurs** ;
- les règles relatives au **partage des énergies renouvelables** sont révisées. Les consommateurs peuvent investir dans des parcs éoliens ou solaires et vendre l'excédent d'électricité produit à leurs voisins et non pas seulement à leur fournisseur ;
- les États membres de l'UE peuvent intervenir en période de crise et **fixer les prix de détail pour les ménages et les petites entreprises**, à condition que la limite soit inférieure à leur consommation moyenne afin d'encourager en même temps la réduction de la demande ;
- les consommateurs bénéficient d'une **meilleure protection en cas de faillite des fournisseurs d'énergie**, les États membres étant tenus de désigner un fournisseur de dernier recours pour éviter que les consommateurs vulnérables ne soient déconnectés du réseau.

Adapter au futur l'organisation du marché de l'électricité

Afin d'améliorer la prévisibilité des coûts de l'énergie pour les entreprises, la réforme propose de **faciliter le déploiement de contrats à long terme**. Il s'agit, pour les entreprises, d'organiser leur approvisionnement direct en énergie et de bénéficier ainsi de prix plus stables pour l'énergie produite à partir de sources renouvelables et non fossiles. Cela doit aussi stimuler les investissements indispensables dans le secteur des énergies renouvelables.

Dans la course mondiale aux subventions vertes, incarnée par l'**Inflation Reduction Act américain**, la révision du marché européen de l'électricité s'inscrit aussi dans le cadre du plan industriel du pacte vert présenté par la Commission le 1^{er} février 2023 .

Le nucléaire inclus dans le nouveau dispositif

La réforme du marché de l'électricité n'est pas une refonte profonde à court terme de mécanismes établis. Au-delà des énergies renouvelables, cette réforme encourage les investissements dans le nucléaire, y compris dans les centrales déjà existantes.